

Recherches sociographiques



Projet d'une histoire de l'Église catholique du Québec

Philippe Sylvain

Volume 15, Number 1, 1974

L'historiographie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055649ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055649ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Sylvain, P. (1974). Projet d'une histoire de l'Église catholique du Québec. *Recherches sociographiques*, 15(1), 113–118. <https://doi.org/10.7202/055649ar>

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1974

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

PROJET D'UNE HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DU QUÉBEC *

Il nous reste à mettre en œuvre, dans une perspective canadienne et à propos de l'histoire de notre Église, les méthodes qui ont donné un tel élan à la recherche en histoire religieuse en Europe et qui ont abouti, dans certains cas, à des ouvrages qui ont profondément renouvelé notre connaissance du comportement du peuple chrétien à travers les âges.

Une histoire de l'Église du Québec, qui réponde aux exigences les plus rigoureuses de la méthode scientifique, qui soit conçue avec le souci de la vérité, sans ombre d'apologétique ni de détraction, et qui soit en même temps accessible au lecteur « honnête homme », qui n'entend pas être accablé de détails et de discussions érudites où se perd la vue des grands ensembles, s'impose impérieusement après la publication du Rapport Dumont. Ce Rapport s'intitule : *L'Église du Québec, un héritage, un projet*. Avant d'analyser le projet, les responsables ont insisté sur l'héritage, étant persuadés — et j'emprunte ici une formule que je trouve très heureuse, quoiqu'elle ne soit ni d'un historien ni d'un sociologue, mais de Charles Maurras — que « tous les retours de vie et de force ont comporté le même recours à la mémoire des prédécesseurs ; il n'y a pas de futurisme qu'un passéisme ardent n'ait d'abord animé » (cité par Henri Massis, dans le tome I des *Études maurrassiennes*, 1972, qui contient les Actes du premier colloque Maurras tenu à Aix-en-Provence).

Aussi M. Nive Voisine, avec la collaboration de MM. Jean Hamelin et André Beaulieu, fut-il requis de « résumer en un manuscrit de cent cinquante pages les trois siècles et demi de notre vie religieuse québécoise ». Cette synthèse, qui étudie la dimension religieuse de notre histoire en relation avec les facteurs politiques, économiques et sociaux dont on ne saurait la dissocier, répondait à l'attente du public, comme la critique s'est plu à le souligner, tout en indiquant que le moment était venu de réaliser un ouvrage plus vaste, ce qui est possible si l'on tient compte des études publiées depuis une vingtaine d'années et dont M. Voisine vient de faire une évaluation critique, des travaux en cours dans les universités québécoises, thèses et mémoires dont M. Savard a fait un relevé suggestif, et de recherches comme celles de M. Lucien Lemieux, qui aboutiront bientôt à la publication d'une *Histoire socio-religieuse du peuple québécois* pour la période allant de 1760 à 1840.

* Exposé à un colloque d'histoire religieuse tenu en 1973 à l'Université Laval.

Nous disposons donc de travaux d'approche qui nous permettront de réaliser assez rapidement une entreprise que nous voudrions voir terminée en 1980.

À la différence des historiens H. H. Walsh, John S. Moir et John Webster Grant, qui ont rédigé une histoire de *The Christian Church in Canada*, englobant ainsi les différentes confessions chrétiennes et leur rôle dans la vie canadienne, d'un océan à l'autre, nous nous en tiendrons à une histoire de l'Église catholique au Québec. Ce n'est pas une option péquiste. Le sujet est suffisamment vaste et complexe par lui-même, les cadres chronologiques et géographiques assez larges, pour que nous imposions ces bornes qui veulent être réalistes et par souci de traiter en profondeur ce que nous pourrions perdre en étendue. « Hors de ces recherches délimitées, attentives et persévérantes, comme écrit Pierre Goubert dans la préface de ses *Cent mille provinciaux au XVII^e siècle*, il n'est vraiment pas d'histoire qui vaille d'être tentée. »

Comme je viens de le dire, nous avons la chance de pouvoir mettre à profit une problématique mise au point pendant de nombreuses années surtout en France, en Italie et en Belgique.

À l'origine de cette nouvelle conception de l'histoire religieuse, on mentionne à juste titre les travaux de Gabriel Le Bras, surtout sa grande enquête sur l'histoire de la pratique religieuse, qui, il y a quarante ans, ouvrait un chapitre vierge de l'histoire de l'Église : il faisait entrer le peuple chrétien dans cette histoire.

Gabriel Le Bras était juriste et sociologue. Mais il y a aussi un historien qui, à la Sorbonne, à peu près à la même époque, à une histoire quasi exclusivement institutionnelle et politique de l'Église, substituait une histoire effectivement religieuse. Il avait lui-même conscience de la nouveauté de l'entreprise : « Je vais essayer d'étudier l'Église en elle-même, disait-il alors à ses étudiants, et non pas seulement dans ses rapports politiques ; en elle-même, c'est-à-dire dans ses différents organes, aussi bien dans le clergé séculier que dans le clergé régulier. J'essaierai d'étudier l'Église dans ses rapports avec la société et avec l'opinion, dans son mouvement intellectuel, en somme de la replacer dans le cadre général de la société et la voir comme une société en elle-même, fonctionnant par ses propres moyens. »

René Rémond, à qui j'emprunte cette citation dans le volume de *Mélanges* qu'on vient d'offrir à Charles-Hippolyte Pouthas, ajoute : « Étudier l'Église en elle-même, la voir comme une société ayant son propre fonctionnement, quoi de plus naturel apparemment ? L'intention nous semble aujourd'hui aller de soi. Ce n'était pas le cas en 1942. M. Pouthas est un des premiers à avoir pris l'Église comme objet d'étude pour elle-même, au lieu de la traiter en fonction d'autres réalités ou par référence à des institutions étrangères. Originale pour l'époque, l'intuition était féconde et les quelques lignes qu'on vient de reproduire esquissaient tout un programme que quantité de travaux ont depuis concouru à remplir, sans l'avoir encore entièrement épuisé. »

Les cours que M. Pouthas a consacrés aux questions religieuses, cours qui sont restés à l'état de textes multigraphiés, traitaient de l'histoire de l'Église en France, de 1814 à la crise du 16 mai 1877, et de l'Église catholique, de l'avènement de Pie VII à Pie IX.

C'est à l'occasion de ce dernier cours que je fis la connaissance de M. Pouthas, qui accepta d'être mon patron de thèse. Je revois encore le professeur entrant dans une salle, assez mal éclairée, de la Sorbonne, où l'attendaient une

centaine d'étudiants. Précédé de l'appariteur, il faisait son entrée d'un pas saccadé, sans jeter un seul coup d'œil vers l'auditoire. Sa lampe allumée, il s'assoyait, déployait ses feuilles sous le cône de lumière et commençait la lecture de son texte sans lever les yeux une seule fois. Un défaut d'élocution le faisait s'achopper à certains mots. Il se trouvait toujours trois ou quatre loustics pour reprendre, à sa suite, le mot qui avait été estropié. À voix assez haute pour dominer le murmure continu qui avait débuté dans l'assistance au moment même où le professeur avait ouvert la bouche pour commencer son cours. Imperturbable, il continuait sa lecture jusqu'au signal de l'interruption, alors que, mû comme par un ressort, il se levait, rassemblait ses pages et disparaissait derrière une porte.

Cette évocation d'un cours de M. Pouthas ne doit pas laisser croire que, collègues et même étudiants, en dépit de leur attitude désinvolte, ne tenaient pas en très haute estime un enseignement qui s'appuyait sur une documentation de première main, puisée aux Archives, surtout dans la série F¹⁹ de la Direction des Cultes, au point que Rémond a pu écrire: «Ce cours, qui présente une vision d'ensemble de trois quarts de siècle et qui ne craint pas d'ouvrir de place en place de larges perspectives, se trouve de ce fait être aussi un cours d'initiation à l'archivistique contemporaine. Peu d'enseignements ont pu à ce point inculquer à des étudiants une notion juste et vivante de ce qu'est la véritable recherche, et il n'en est guère qui puissent au même degré éveiller chez eux le goût de l'investigation personnelle. Ce contact direct, assidu, avec les archives fait le prix de cet enseignement et lui assure une vitalité durable. Aujourd'hui encore, à relire ces fascicules vieillis, on y découvre tout un programme de recherches qui est encore loin d'être accompli et à partir des suggestions énoncées au passage par M. Pouthas, on pourrait proposer toute une série de mémoires.»

Toute la démonstration de Rémond tend à prouver que, sur l'essentiel, la synthèse de Pouthas a bien résisté au temps. La plupart des travaux ultérieurs sont venus étoffer la trame générale de l'exposé du chercheur, en comblant ici une lacune, en répondant là à une curiosité ou à une attente, en tranchant ailleurs entre deux hypothèses, mais ils ne l'ont pas fondamentalement remise en question.

Toutefois on ne peut s'empêcher de remarquer que les études du professeur honoraire de la Sorbonne portent la marque de leur âge. C'est que notre vision même de l'évolution de l'Église s'est insensiblement modifiée sous l'effet de facteurs fort dissemblables. Le progrès de la recherche historique est évidemment le premier auquel il faut songer. L'essor parallèle de la sociologie religieuse a été tout aussi décisif en orientant la curiosité vers les formes collectives de la vie religieuse, à l'opposé des déclarations du magistrète ou des personnages d'élite. Elle a conduit à se demander comment le dogme était perçu, le sentiment religieux vécu, la foi comprise, exprimée par le grand nombre. L'évolution interne du catholicisme au cours des dernières années, et singulièrement la transformation de l'ecclésiologie, ont pesé dans le même sens en atténuant la rigueur des distinctions traditionnelles entre Église enseignante et Église enseignée, hiérarchie et fidèles, clercs et laïcs: dès lors qu'ils faisaient tous partie, à des titres divers, mais avec participation entière, du peuple de Dieu, il n'y avait plus de raison aussi déterminante de privilégier l'action et la personne de ceux qui détiennent l'autorité.

Dans le sillage de Pouthas comme de Le Bras s'est levée une magnifique moisson. Parmi ces ouvrages, exemplaires souvent par l'exhaustivité de la

documentation et la sûreté de la méthode, je n'en retiendrai que trois, qui pourraient nous servir de modèles pour la réalisation de notre projet.

Le premier, celui de l'abbé Jacques Toussært, *Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Âge*, qui paraissait en 1960. Cet ouvrage posait dans toute son acuité le problème, encore très débattu à l'heure actuelle, de la christianisation ou de la déchristianisation des masses. À la représentation romantique d'un climat de chrétienté en Flandre au Moyen Âge, l'auteur tentait de substituer une vision moins idyllique. Loin d'accorder aux apparences (cathédrales et monastères, processions et pèlerinages) la valeur d'éclatants témoignages, il cherchait à déterminer la fréquence et le sens profond des pratiques, l'étendue des connaissances, le niveau de la moralité. Pour réagir contre une imagerie courante, le jugement de Toussært était sans doute trop sévère en ne faisant pas assez de place à l'action des élites; à certains moments son livre prend les allures d'un réquisitoire contre les louangeurs du Moyen Âge. Mais c'est du moins un plaidoyer plein de force pour la sociologie historique.

Mme Christiane Marcihacy, décédée il y a déjà sept ans, emportée par un mal qui ne pardonne pas, consacra au diocèse d'Orléans au temps de M^{sr} Dupanloup une recherche prolongée et approfondie, dont les résultats furent consignés dans deux thèses : en 1962 fut publiée la thèse principale de doctorat ès lettres sous le titre *Le diocèse d'Orléans sous l'épiscopat de M^{sr} Dupanloup (1850-1878); sociologie religieuse et mentalités collectives*; en 1964 paraissait la thèse complémentaire, *Le diocèse d'Orléans au milieu du XIX^e siècle, les hommes et leurs mentalités*, qui est pour ainsi dire la préface à la thèse principale, puisqu'il décrit l'état du diocèse à l'arrivée du nouvel évêque, présentation générale du pays et des hommes, nécessaire pour comprendre les intentions et l'œuvre réformatrice d'un épiscopat qui a duré plus d'un quart de siècle. « Remarquable ouvrage, le premier qui présente, avec une science exemplaire, l'état social et religieux d'un diocèse », écrit Gabriel Le Bras au terme de son élogieuse préface. Doublement remarquable, si l'on peut dire : par le tableau social de ces pays de la Loire au milieu du XIX^e siècle, d'une part; par la reconstitution des attitudes mentales, d'autre part, au nom de cette « psychologie des hommes » que lui avait enseignée son maître Marc Bloch.

Pour étudier le diocèse d'Orléans, Mme Marcihacy avait été favorisée par des enquêtes dont l'initiative venait de Dupanloup lui-même. Dès son arrivée à Orléans, il avait préparé, à l'intention de ses curés, un questionnaire volumineux dont les cinquante-huit rubriques couvraient l'essentiel des réalités sociales, politiques et religieuses du diocèse, opération qui fut renouvelée à plusieurs reprises, et dont le résultat fut enregistré en vingt-neuf forts volumes aux archives de l'évêché. Or le professeur Serge Gagnon, du département d'histoire de l'Université d'Ottawa fait remarquer que plusieurs questions posées par l'évêque d'Orléans à ses prêtres sont les mêmes que celles adressées à leurs curés par les évêques du Québec à partir des années 1850. Il y a donc dans ces rapports paroissiaux une source privilégiée d'histoire sociale qui ne demande qu'à être utilisée suivant une problématique qui a fait ses preuves.

Le troisième ouvrage que je mentionnerai ici est celui de Gérard Cholvy, *Géographie religieuse de l'Hérault contemporain*, publié en 1968, qui constitue un vrai modèle dans le domaine méthodologique. Cette thèse de 3^e cycle — mais qui eût mérité de figurer parmi les thèses de doctorat d'État — est, au

témoignage de *Le Bras*, « un discours de la méthode par l'exemple » : d'après lui, « cet ouvrage au titre modeste prenait sa place en première ligne dans la brillante collection des études sur la vie religieuse en France » : « Il est le modèle, ajoutait-il, que nous avons toujours souhaité, d'une sociologie concrète, humaine, qui nous fait voir et comprendre des réalités, des vérités ». Et éloge suprême de l'initiateur de la sociologie des religions, il déclarait qu'aucun ouvrage n'avait mieux répondu au programme qu'il avait développé depuis 1931.

Pourvue des meilleures méthodes d'approche de la réalité sociale, avertie des progrès les plus significatifs en historiographie religieuse, notre équipe est à même de réaliser un ouvrage qui, je l'espère, ne sera indigne ni de nos devanciers dans cette voie, ni du peuple québécois. Il nous reste à obtenir la collaboration des chercheurs qui, à un titre ou à un autre, œuvrent dans le même secteur ou dans des secteurs connexes. Car je m'empresse de dire que notre équipe n'a rien d'un cercle fermé. Les historiens Lucien Campeau et Nive Voisine ont accepté de rédiger le premier volume, qui portera sur le régime français ; le deuxième, qui ira de la Conquête à 1898, année du décès de M^{sr} Lafleche, événement qui marque la fin d'une époque, est sous la responsabilité de M. Voisine et de moi-même ; le troisième, du début du vingtième siècle à nos jours, aura pour auteurs l'historien Jean Hamelin et le sociologue Gérard Dion. Mais nous nous proposons de faire appel à tout spécialiste qui pourrait nous aider à éclairer d'une lumière décisive tel ou tel pan de notre passé. Notre entreprise est donc une entreprise collective, qui mettra aussi à contribution les travaux de nos étudiants qui accepteront de faire leur thèse de maîtrise ou de doctorat dans le domaine de l'histoire religieuse.

En terminant, qu'il me soit permis de m'adresser d'une façon très pressante aux archivistes des diocèses ou des communautés religieuses pour les inviter à nous assurer leur plus entière collaboration. Trop souvent, dans le passé, des chercheurs se sont heurtés à des portes closes, sous prétexte, comme l'écrivait M^{sr} Arthur Maheux en 1959, que « ces archives contiennent plus de mauvais que de bon. Les curés signalent à l'évêque ce qui va de travers dans la paroisse, rarement le bien qui s'y fait ». C'est entendu, mais c'est précisément grâce à de tels indices que l'on peut reconstituer le plus intégralement possible un passé dont les aspects négatifs font souvent ressortir, sous la plume d'un historien averti, avec d'autant plus de force des réalités positives. Je fais mienne l'exhortation qu'adressait M. René Hardy à la *Société canadienne d'histoire de l'Église*, lors de son 38^e congrès annuel, il y a deux ans, pour qu'elle fasse « des pressions soutenues auprès de la hiérarchie et des institutions religieuses, afin de les sensibiliser aux problèmes de la recherche dans leurs institutions : beaucoup de dépôts d'archives ne sont pas encore organisés pour recevoir les travailleurs. Il arrive que les heures d'ouverture, faute de personnel, ne conviennent pas aux chercheurs qui ne peuvent résider longtemps dans la ville où sont situées les archives. Toutes les archives ne sont pas indexées ; parfois il est interdit de consulter l'index, quand il existe, comme si l'on souhaitait que l'historien trouve le moins de renseignements possible, afin qu'il ne prolonge pas sa visite. Dans un dépôt d'archives — j'espère que c'est une exception — on refuse de vous communiquer les documents que l'archiviste juge lui-même inutile, pour vos recherches. Ailleurs on reçoit avec réticence un chercheur dont le projet est trop étendu, trop vaste, sous prétexte que son travail peut empiéter sur le sujet traité par un historien désigné. N'avons-nous pas, concluait M. Hardy, accumulé

suffisamment de retard en histoire religieuse pour que la Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, composée en partie d'ecclésiastiques et de religieux, ne continue à promouvoir la recherche en faisant s'ouvrir toutes grandes les portes des archives diocésaines et religieuses? »

Et j'ajouterai, pour la réalisation, dans les meilleures conditions d'impartialité et d'efficacité, d'une histoire de l'Église du Québec, des origines à nos jours.

Philippe SYLVAIN

*Département d'histoire,
Université Laval.*